

Deux frères avocats, puis juges : Jean-Marc et Roch Roy

Bernadette-Marie Roy

Volume 57, numéro 1 (197), avril-juillet 2020

Ordre et désordre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93122ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, B.-M. (2020). Deux frères avocats, puis juges : Jean-Marc et Roch Roy. *Magazine Gaspésie*, 57(1), 23–25.



Roch et Jean-Marc Roy, vers 1949.
Collection famille Roy

DEUX FRÈRES AVOCATS, PUIS JUGES : JEAN-MARC ET ROCH ROY

Quelques souvenirs, écrits avec amour, sur deux demi-frères qui n'étaient certes pas banals! J'étais de 30 ans plus jeune qu'eux, aussi l'évocation sera-t-elle celle d'une petite sœur, et non un relevé d'archives judiciaires.

Sœur Bernadette-Marie Roy
Demi-soeur de Jean-Marc et Roch Roy

« Nous avons été élevés par un père extrêmement bon... » Cette phrase, j'ai entendu Roch la dire et la redire... En ce temps-là, l'instruction n'est pas le fait de tous, mais Sasseville Roy entend en faire bénéficier ses fils. Et une fois révolue la période de leurs études, il obtient qu'ils reviennent tous en Gaspésie, pour œuvrer au développement de la péninsule. À cette époque, l'argent ne coule pas à flot et pour faire instruire ses garçons, Papa est prêt à tout, même à se sacrifier au besoin. Établi définitivement à Gaspé en 1936, il travaille pour le ministère de la Colonisation. C'est donc sous cette égide, avec en perspective l'idéal du développement humain, social, économique, scolaire, que grandissent ses quatre garçons, Paul-Émile, Jean-Marc, Roch et Philippe.

Pendant les années d'adolescence des deux inséparables du milieu de la fratrie, Sasseville Roy est député fédéral et donc absent durant les sessions de la Chambre des Communes. Comment vont se comporter Jean-Marc et Roch, non dépourvus d'espièglerie, peu enclins

à la discipline? Il faut pourtant qu'ils réussissent leur cours classique... Sasseville décide de les placer comme pensionnaires, à deux pas de la maison, sous la houlette vigilante des Pères Jésuites. Est venu ensuite le temps de l'université : à Laval, ensemble, les frérots décrochent leur diplôme de droit et passent le barreau. Jean-Marc ouvre ensuite son bureau à Chandler, avec résidence à Sainte-Adélaïde-Pabos; Roch s'établit à Gaspé.



Jean-Marc Roy alors qu'il est étudiant, 1943.
Collection famille Roy

UNE CAUSE PASSIONNANTE

L'un des deux frères (malheureusement, je ne sais pas lequel, je ne fais que relater un lointain souvenir d'enfance) a un jour à défendre la cause la plus passionnante pour un avocat : une cause de meurtre. Cause passionnante, même si le cas est tragique, car il s'agit de remporter la défense... C'est en élaborant son plaidoyer avec notre père que le jeune avocat monte le dossier. Ici encore, je dois demander l'indulgence des lecteurs : je ne sais de quel meurtre il s'agissait, mais je me souviens que Papa m'a raconté que mon demi-frère a mis sur le fait que le meurtre était passionnel, commis par un homme qui avait tué l'amant de sa femme. Et il a si bien présenté son argumentation, qu'il a gagné, en plaidant coupable. À cette époque, la peine de mort est encore en vigueur; Papa était alors soulagé de savoir que son fils avait sauvé la vie de l'accusé, qui avait échappé à la pendaison.

JEAN-MARC (1923-1997), LE FOUGUEUX

De tempérament différent, les deux frères ont une manière différente

[DOSSIER]

de réagir. Jean-Marc est passionné, fougueux. En tant qu'avocat, il prend les causes de ses clients très à cœur, joue le tout pour le tout. Lorsqu'il plaide, on le voit s'arracher la cravate, mettre un pied sur une chaise, s'emporter, interpellé le juge à voix très haute : « Comment, Votre Honneur, allez-vous condamner cet homme qui..., qui...? ». Doué d'une mémoire remarquable, on dit qu'il sait par cœur non seulement le Code, mais aussi la Jurisprudence. Est-ce pour mettre à profit ses talents qu'on le fait passer de l'autre côté de la barrière? Il est assez vite nommé procureur de la Couronne, selon le titre en usage à l'époque, et donc obligé de prendre pour l'autre partie...

« QUE FAITES-VOUS ICI, MA TANTE? »

En 1970, Jean-Marc est nommé juge à la Cour provinciale. Il juge habituellement à Percé, mais est parfois appelé à une autre Cour. Un jour, c'est à Sainte-Anne-des-Monts. Il faut d'abord dire que nous avons à



Jean-Marc Roy à la cour de Percé, fin des années 1980.
Collection Rachel Roy

Cap-Chat une tante, sœur de Papa, veuve, haute en couleurs : tante Marie-Joseph, qui demeure alors sur sa maison de ferme, dans les « Petits-Fonds ». Comme elle porte le nom de son mari, sa parenté avec les Roy ne paraît pas. Arrivant au tribunal, Jean-Marc la reconnaît, assise, attendant de comparaître. « Qu'est-ce que vous faites ici, ma tante? » Et elle de répondre : « C'est mon voisin qui a déplacé la clôture, il a pris une partie de mon terrain... ». Histoire classique! Tante Marie-Joseph est appelée à son tour et présente sa défense sans avocat. L'autre partie s'exprime avec force... mais le juge trouve le cas limpide : « Rendez à Madame le terrain qui lui appartient. ». Le sens de la famille du deuxième de mes demi-frères a porté un autre fruit auquel nous goûtons encore : il a fait rédiger la généalogie familiale par l'Institut Drouin.

ROCH (1924-1985), LE RÉFLÉCHI

Dans les réunions de famille, ces caucus que Papa rassemble parfois le soir entre lui et ses quatre garçons, la parole est haute et abondante. Tous ont tant à dire! S'agit-il de questions importantes? Roch, lui, se tait, écoute, analyse, réfléchit. À la fin, quand ses frères ont étalé tous leurs arguments, il prend la parole à son tour, présente

sobrement la situation et donne la solution, la plus sage, la plus réaliste...

ENGAGEMENT EN ÉDUCATION

Roch est longtemps avocat avant d'être à son tour nommé juge au début de 1978. Parallèlement, il laisse également sa marque en éducation. À ce propos, une de ses réparties m'a été rapportée : dans un village, les gens se plaignaient de tout ce qui était fait pour envoyer les jeunes à l'école, disant que cela ne donnerait que des « chômeurs instruits ». Roch répondait seulement : « Le temps passe plus vite quand on sait lire... ». « En 1973, la Fédération des Commissions scolaires de la province de Québec lui remet un certificat de mérite pour sa contribution à l'éducation, tant au niveau élémentaire, secondaire que collégial. Quatre personnes seulement dans la province de Québec ont droit à cet hommage spécial. À ce moment, M^e Roy a œuvré pendant plus de quinze ans dans le domaine de l'éducation. Entre autres activités, il a siégé au Conseil d'administration des Commissions scolaires de la province de Québec. Au début des années 1960, il est l'un des principaux auteurs de l'Association des commissions scolaires de la Gaspésie. Il est président de la Commission scolaire régionale de la Péninsule à partir de



Roch Roy, vers 1945.
Collection famille Roy



Roch Roy déguisé en César lors d'une pièce de théâtre au Petit Séminaire de Gaspé, vers 1944.
Collection famille Roy

sa fondation jusqu'en 1972. L'abbé Jude Hughes, directeur du Petit Séminaire de Gaspé et premier directeur général du Cégep, qui l'a bien connu, s'exprimait comme suit : « Si la Régionale de la Péninsule est dotée d'un réseau complet de polyvalentes bien équipées, cela est redevable en bonne partie aux années de travail acharné de M^e Roy pour faire reconnaître par le ministère de l'Éducation les besoins particuliers de notre population. »¹.

INFRACTION À LA LOI OU PÉCHÉ D'ANGE?

Ah! Ces avocats qui savent nous répondre si souvent, quand on a une bonne idée : « Ce n'est pas légal... », observent-ils toujours la loi? Sans doute, oui... Mais, s'il est réfléchi, calme, Roch n'est pas lent. Ses réactions, ses réflexes sont rapides et sûrs. Notamment au volant de son auto, où il a aussi le pied lourd... sur l'accélérateur. Comme commissaire de la commission scolaire, il doit aller à Québec chaque semaine chercher les salaires du personnel. Un peu plus de 430 milles pour l'aller seulement, soit une journée de trajet ou, dans son cas comme dans celui de Papa, une nuit. Pas de temps à perdre! Il lui arrive de faire le voyage en quatre heures, oui, quatre, en roulant, ou en volant... C'est du moins ce qu'il me disait, avec un grain de sel peut-être. Le seul danger était d'attirer l'attention des policiers...

HÉRITIERS DE SASSEVILLE : BONTÉ ET DÉVOUEMENT

Il faudrait encore évoquer le sens humain de Roch, celui de mes demi-frères que j'ai le plus côtoyé, puisque nous étions voisins. J'ai toujours trouvé chez lui bonté, patience. Il était perspicace et ses conseils m'ont aidée. Je les admirais, lui et ses frères! Ils ont été des « bâtisseurs ». L'aîné des quatre, Paul-Émile, était le bras droit de Papa en construction de routes; le cadet, Philippe, a poursuivi ses études

de médecine par une spécialité en pathologie. Au cours de sa brillante carrière, il a réalisé quelques autopsies et a témoigné en cour comme pathologiste. Cinquante ans après le décès des bons amis Camille Pouliot et Sasseville Roy, on peut constater la continuité du service rendu à la péninsule par la génération qui les a suivis. Un arbre ne grandit que par la sève qui monte de ses racines...

Pour en savoir plus sur Sasseville Roy, consultez les deux articles parus dans le *Magazine Gaspésie*; novembre 2016, vol. 53, no 3, et novembre 2017, vol. 54, no 3.

Note

1. Bernard Bélanger, « Décès du juge Roch Roy, Le départ d'un bâtisseur... », *Le Pharillon*, octobre 1985.



BRASSERIE ARTISANALE

plus de 20 bières originales brassées sur place
(Certaines bières maintenant disponibles en bouteilles)

Horaire du resto-pub: 7 jours sur 7 11h30-1h
Boutique: 7 jours sur 7 13h - 17h (période estivale)



360 Saint-Jérôme
MATANE
418.566.4020
coop.lecabestan@gmail.com